

Élaboration de la notion de développement durable et implication de la culture

par Vanessa Bebronne

Moments-clés :

1987 - Commission des Nations-Unies pour l'environnement et le développement /Adoption du **rapport Brundtland**. Il plaide pour un développement qualifié de « durable » qui permette de *répondre aux besoins actuels, sans compromettre les possibilités pour les générations futures de répondre à leurs propres besoins.*

1992 - Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de **Rio de Janeiro / « Sommet de la Terre » / Programme Action 21**

Concept des 3 piliers interdépendants : Social, économique, environnemental.

2000 - Sommet du Millénaire / Adoption des 8 objectifs du millénaire pour le développement / OMD (objectifs prévus pour 2015)

Réduire l'extrême pauvreté et la faim / **Assurer l'éducation primaire pour tous / Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes / Réduire la mortalité infantile / Améliorer la santé maternelle / Combattre les maladies / Assurer un environnement humain durable / Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**

2012 - Conférence des Nations Unies sur le développement durable - « Rio +20 » / Adoption des objectifs mondiaux de développement durable / ODD à l'échéance 2030.

2013 Congrès de l'Unesco en Chine avec la Déclaration de Hangzho. Elle place la culture dans les stratégies de développement durable : lien inextricable entre culture, développement et paix durables.

Culture comme prédominante au développement économique et social d'un pays. Demande que les politiques publiques intensifient la variété des initiatives locales et nationales. Recommandations émises :

- Intégrer la culture dans tous les politiques et programmes de développement, à égale mesure avec les droits humains, l'égalité et la durabilité ;
- Mobiliser la culture et la compréhension mutuelle pour favoriser la paix et la réconciliation ;
- Assurer les droits culturels pour tous pour promouvoir le développement social inclusif ;
- Tirer parti de la culture afin de réduire la pauvreté et de construire le développement économique inclusif ;
- Miser sur la culture pour promouvoir la durabilité environnementale ;
- Utiliser la culture pour mieux appréhender les catastrophes et combattre le changement climatique grâce à l'atténuation et à l'adaptation ;
- Valoriser, préserver et transmettre la culture aux générations futures ;
- Maîtriser la culture comme une ressource pour parvenir au développement urbain durable et assurer sa gestion ;
- Capitaliser sur la culture pour favoriser des modèles innovants et durables de coopération.

2015 - Sommet des Nations unies de New York sur le développement durable / Adoption d'un programme mondial « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à

l'horizon 2030 » - **Plan d'action avec 17 objectifs de développement durable** pour l'humanité, la planète et la prospérité.

2019 - Conférence triennale de Kyoto, soutien des membres de l'ICOM à la résolution « Développement durable et mise en œuvre du Programme 2030, Transformer notre monde », rédigée par le Groupe de travail sur le développement durable et proposée par le Comité national britannique et le Comité national norvégien.

Rôle de l'UNESCO dans les ODD

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été élaborés avec la participation active de l'UNESCO. Cela se manifeste notamment aux niveaux suivants :

Éducation (ODD 4)

2015 : Déclaration d'Incheon « Éducation 2030 : vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

Réalisé lors du Forum mondial sur l'éducation en République de Corée où l'UNESCO a été chargée de diriger et de coordonner l'Éducation 2030 dans le cadre du programme mondial de développement durable.

Sciences naturelles (ODD 6, 9 ...)

Le nouvel Agenda 2030 pour le développement durable reconnaît le rôle majeur attribué à la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement durable.

Sciences sociales et humaines (ODD 5, 8, 10, 16 ..)

Le Programme des sciences sociales et humaines de l'UNESCO ancre fermement des valeurs et principes universels, tels que la solidarité mondiale, l'inclusion, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres et le respect du principe de responsabilité dans les activités menées par les États membres et d'autres parties prenantes clés pour mettre en œuvre les ODD.

Culture (ODD 11)

Il place la culture au cœur des politiques de développement, comme un investissement crucial pour l'avenir du monde et un prérequis pour des processus de mondialisation fructueux qui tiennent compte du principe de la diversité culturelle.

Communication et information (ODD 9, 16..)

L'UNESCO plaide pour la reconnaissance du rôle fondamentale que la liberté d'expression et l'accès à l'information et les connaissances jouent dans le développement durable.

Focus sur les ODD liés au monde culturel/patrimonial et les cibles :

4. Education de qualité

4.5 Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable

4.7 Faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence

5. Egalité entre les sexes

5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation

8. Travail décent et croissance économique

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durable, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

9. Industrie, innovation et infrastructure

9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

10. Inégalités réduites

10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

11. Villes et communautés durables

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.

12. Consommation et production responsables

12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle des impacts sur le développement durable, pour un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

13. Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique

13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide

16. Paix, justice et institutions efficaces

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

17. Partenariats pour la réalisation des objectifs

17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.

17.16 Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

→ [Place de la culture dans le DD // article](#)

Nouvelle Définition musée et pourquoi intrinsèque à nouvelle définition // comparaison ancienne.
Finalité d'intégrer la question de la durabilité dans une institution muséale // définition des musées

Nulle définition des musées : "Un musée est une institution permanente à but non lucratif au service de la société qui recherche, collecte, conserve, interprète et expose le patrimoine matériel et immatériel. Ouverts au public, accessibles et inclusifs, les musées favorisent la diversité et la durabilité. Ils fonctionnent et communiquent de manière éthique, professionnelle et avec la

participation des communautés, offrant des expériences variées pour l'éducation, le plaisir, la réflexion et le partage des connaissances.”